

Institutions sanitaires et sociales en France

8 avril 2013

Claire Hassen-Khodja
Interne de Santé Publique

Plan

1. Définitions
2. Objectifs d'un système de santé
3. Critères de qualité d'un système de santé
4. Structuration des établissements sanitaires
5. Structuration des établissements sociaux et médico-sociaux
6. Acteurs / Fonction Publique Hospitalière
7. Organisation Centrale du système de santé français
8. Organisation Régionale du système de santé français
9. Assurance maladie

Plan

1. Définitions
 - a) Système de santé
 - b) Système de soins
2. Objectifs d'un système de santé
3. Critères de qualité d'un système de santé
4. Structuration des établissements sanitaires
5. Structuration des établissements sociaux et médico-sociaux
6. Acteurs / Fonction Publique Hospitalière
7. Organisation Centrale du système de santé français
8. Organisation Régionale du système de santé français
9. Assurance maladie

1. Définition : système de santé

- Organisations
- Institutions
- Ressources
- Il est composé de sous-systèmes
 - Économique
 - Social
 - Culturel
 - Politique
 - Soins
- Objectif principal : améliorer et maintenir la santé

1. Définition : système de soins

- Sous-système du système de santé
- Ensemble des biens et services fournis à la population dans le but d'améliorer sa santé

Plan

1. Définitions
2. Objectifs d'un système de santé
3. Critères de qualité d'un système de santé
4. Structuration des établissements sanitaires
5. Structuration des établissements sociaux et médico-sociaux
6. Acteurs / Fonction Publique Hospitalière
7. Organisation Centrale du système de santé français
8. Organisation Régionale du système de santé français
9. Assurance maladie

2. Objectifs d'un système de santé

- Objectif n°1
 - Fournir à toute la population tous les services de santé

- Objectif n°2
 - S'assurer de la qualité de ses services

- Objectif n°3
 - Utiliser les ressources disponibles
 - Satisfaire la population et les professionnels
 - Être efficace
 - Être capable d'évoluer

Plan

1. Définitions
2. Objectifs d'un système de santé
3. Critères de qualité d'un système de santé
4. Structuration des établissements sanitaires
5. Structuration des établissements sociaux et médico-sociaux
6. Acteurs / Fonction Publique Hospitalière
7. Organisation Centrale du système de santé français
8. Organisation Régionale du système de santé français
9. Assurance maladie

3. Critères de qualité d'un système de santé

- Objectif n°1 :
 - Accessibilité

- Objectif n°2 :
 - Globalité
 - Continuité
 - Qualité

- Objectif n°3 :
 - Productivité
 - Acceptabilité
 - Satisfaction
 - Adaptabilité

Plan

1. Définitions
2. Objectifs d'un système de santé
3. Critères de qualité d'un système de santé
4. Structuration des établissements sanitaires
5. Structuration des établissements sociaux et médico-sociaux
6. Acteurs / Fonction Publique Hospitalière
7. Organisation Centrale du système de santé français
8. Organisation Régionale du système de santé français
9. Assurance maladie

4. Structuration des établissements sanitaires

- Etablissements publics
 - Centres Hospitaliers Universitaires (CHU)
 - Centres Hospitaliers Régionaux (CHR)
- Etablissements privés
 - Etablissements de santé privés d'intérêt collectif
 - Etablissements de santé à but lucratif
- Coopérations sanitaires
 - Communautés Hospitalières de Territoire (CHT)
 - Groupements de Coopération Sanitaire (GCS)
- Hospitalisation à domicile (HAD)

Plan

1. Définitions
2. Objectifs d'un système de santé
3. Critères de qualité d'un système de santé
4. Structuration des établissements sanitaires
5. Structuration des établissements sociaux et médico-sociaux
6. Acteurs / Fonction Publique Hospitalière
7. Organisation Centrale du système de santé français
8. Organisation Régionale du système de santé français
9. Assurance maladie

5. Structuration des établissements sociaux et médico-sociaux

- Maison d'enfants à caractère social (MECS)
 - Aide sociale à l'enfance
- Instituts médico-éducatifs (IME)
 - Enfance handicapée et inadaptée
- Services éducatifs auprès du tribunal (SEAT)
 - Protection judiciaire de la jeunesse
- Établissements et services d'aide par le travail (ESAT)
 - Handicap mental ou physique, adultes
- Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)
- Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)
 - Personnes sans domicile
- Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (CAARUD)
 - Traitement des addictions
-

Plan

1. Définitions
2. Objectifs d'un système de santé
3. Critères de qualité d'un système de santé
4. Structuration des établissements sanitaires
5. Structuration des établissements sociaux et médico-sociaux
6. Acteurs / Fonction Publique Hospitalière
7. Organisation Centrale du système de santé français
8. Organisation Régionale du système de santé français
9. Assurance maladie

6. Acteurs

- Professionnels de santé libéraux
- **Agents de la Fonction Publique Hospitalière (FPH)**

6. Agents de la FPH

- Un million d'agents

- Filières :
 - soignante
 - de rééducation
 - médico-technique
 - administrative
 - technique et ouvrière
 - socio-éducative

Plan

1. Définitions
2. Objectifs d'un système de santé
3. Critères de qualité d'un système de santé
4. Structuration des établissements sanitaires
5. Structuration des établissements sociaux et médico-sociaux
6. Acteurs / Fonction Publique Hospitalière
7. Organisation centrale du système de santé
 - a) État
 - b) Administrations sanitaires
 - c) Comités nationaux
8. Organisation Régionale du système de santé
9. Assurance maladie

7. Organisation centrale du système de santé

a) État :

- Gouvernement, parlement

b) Administrations sanitaires :

- Direction Générale de la Santé (DGS)
- Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS)
- Direction de la Sécurité Sociale (DSS)
- Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS)

c) Comités nationaux

- Structures de santé publique
- Instituts de recherche, de formation et d'éducation
- Organisation de la sécurité sanitaire

a) Etat

- Prise en charge des problèmes de santé publique
- Formation des personnels de santé
- Tutelle sur les Agences Régionales de Santé (ARS)
- Adéquation des structures
- Régulation du volume de l'offre de soins
- Tutelle de la protection sociale

a) Gouvernement (ministère)



MINISTERE DE LA SANTE

Au plan national, c'est le ministère chargé des affaires sociales et le ministère chargé de la santé qui interviennent au nom de l'Etat sur le système de santé.

Direction Générale de la Santé
Direction Générale de l'Offre de Soins

a) Parlement

PARLEMENT

Etablit annuellement :

- les objectifs sanitaires ;
- la loi de financement de la sécurité sociale en fixant les objectifs des dépenses maladies (ONDAM).

Système de retraites
Branche famille
Exploitants agricoles
IVG
AT-MP
Travailleurs de l'amiante
Garde des enfants

7. Organisation centrale du système de santé

a) État :

- Gouvernement, parlement

b) Administrations sanitaires :

- Direction Générale de la Santé (DGS)
- Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS)
- Direction de la Sécurité Sociale (DSS)
- Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS)

c) Comités nationaux

- Structures de santé publique
- Instituts de recherche, de formation et d'éducation
- Organisation de la sécurité sanitaire

Direction Générale de la Santé (DGS)

- Politique nationale de santé
- Crises sanitaires
- Plans et programmes nationaux de santé publique
- Pratiques addictives
- Maladies chroniques
- Douleur et accompagnement de la fin de vie
- Populations précaires et personnes victimes de violence
- Droits des usagers
- Éthique
- Qualité et sécurité
- Médicament
- Risque infectieux et politique vaccinale
- Risques sanitaires liés à l'environnement, au milieu de travail, aux accidents de la vie courante, à l'eau et à l'alimentation
- Politique nutritionnelle
- Professionnels de santé

Direction Générale de la Santé (DGS)

- Améliorer l'état de santé
 - Diminuer morbidité et mortalité
- Contribuer à :
 - Qualité
 - Sécurité
 - Égalité
- Assurer la gestion des risques sanitaires
 - Armes nucléaire, radiologique, biologique, chimique (NRBC)

Direction Générale de la Santé (DGS)

- Directeur général de la santé :
 - Orientations politiques
 - Position française
 - Approche prospective des enjeux de santé publique
 - Communication du ministère de la santé

7. Organisation centrale du système de santé

a) État :

- Gouvernement, parlement

b) Administrations sanitaires :

- Direction Générale de la Santé (DGS)
- Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS)
- Direction de la Sécurité Sociale (DSS)
- Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS)

c) Comités nationaux

- Structures de santé publique
- Instituts de recherche, de formation et d'éducation
- Organisation de la sécurité sanitaire

Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS)

- Régulation de l'offre de soins
- Plans de santé publique
- Accès aux soins de 1er recours
- Pharmacies et laboratoires de biologie médicale
- Personnes détenues
- Déontologie / exercice / démographie
- Fonction publique hospitalière et praticiens hospitaliers
- Financement des établissements (tarification)
- Rémunération
- Qualité, sécurité et efficacité médico-économique

Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS)

- § Approche globale
- § Réponse adaptée aux besoins
- § Efficience et qualité

7. Organisation centrale du système de santé

a) État :

- Gouvernement, parlement

b) Administrations sanitaires :

- Direction Générale de la Santé (DGS)
- Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS)
- Direction de la Sécurité Sociale (DSS)
- Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS)

c) Comités nationaux

- Structures de santé publique
- Instituts de recherche, de formation et d'éducation
- Organisation de la sécurité sanitaire

Direction de la Sécurité Sociale (DSS)

- Tutelle de l'ensemble des organismes de sécurité sociale
 - + surveillance des organismes de protection complémentaire
- Ministère des Affaires Sociales et de la Santé
- Ministère de l'Economie et des Finances

7. Organisation centrale du système de santé

a) État :

- Gouvernement, parlement

b) Administrations sanitaires :

- Direction Générale de la Santé (DGS)
- Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS)
- Direction de la Sécurité Sociale (DSS)
- Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS)

c) Comités nationaux

- Structures de santé publique
- Instituts de recherche, de formation et d'éducation
- Organisation de la sécurité sanitaire

Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS)

■ Compétences

- Autonomie
- Egalité des droits
- Politique familiale
- Protection des personnes
- Lutte contre les exclusions
- Insertion des personnes précaires

Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS)

- Hébergement et accès au logement
- Inclusion sociale et lutte contre la pauvreté
- Prise en charge de la dépendance
- Politiques interministérielles de la famille
- Égalité entre les hommes et les femmes
- Qualité et efficacité dans les établissements, services sociaux et médico-sociaux

7. Organisation centrale du système de santé

a) État :

- Gouvernement, parlement

b) Administrations sanitaires :

- Direction Générale de la Santé (DGS)
- Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS)
- Direction de la Sécurité Sociale (DSS)
- Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS)

c) Comités nationaux

- Structures de santé publique : Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP) et Conférence Nationale de Santé (CNS)
- Instituts de recherche, de formation et d'éducation : Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES)
- Organisation de la sécurité sanitaire

Structures de santé publique : Haut Conseil de la Santé Publique



- Expertise à la gestion des risques sanitaires
- Six commissions spécialisées :
 - maladies transmissibles
 - maladies chroniques
 - risques liés à l'environnement
 - sécurité des patients
 - prévention, éducation et promotion de la santé
 - évaluation, stratégie et prospective

Structures de santé publique : Conférence Nationale de Santé



CNS

Conférence nationale de santé

- Elle a pour objet de permettre la concertation sur les questions de santé.
- Elle est consultée sur les objectifs nationaux de santé publique, formule des avis et propositions en vue d'améliorer le système de santé publique, contribue à l'organisation de débats publics.
- Elle comprend notamment des représentants, des malades et des usagers du système de santé et des établissements de santé, des représentants des organismes d'assurance maladie, des représentants des conférences régionales de santé, des personnalités qualifiées...

7. Organisation centrale du système de santé

a) État :

- Gouvernement, parlement

b) Administrations sanitaires :

- Direction Générale de la Santé (DGS)
- Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS)
- Direction de la Sécurité Sociale (DSS)
- Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS)

c) Comités nationaux

- Structures de santé publique
- Instituts de recherche, de formation et d'éducation
- Organisation de la sécurité sanitaire

Instituts de recherche, de formation et d'éducation

- **Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES)**
- Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm)
- Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP)
- Agence Nationale de Recherche sur le Sida et les hépatites virales (ANRS)
- Institut National du Cancer (INCa)

Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES)

- Prévention, promotion, éducation
- Messages sanitaires en situation d'urgence
- Réseau national documentaire spécialisé
- Avis sur outil/programme de prévention/promotion
- Référentiels de bonnes pratiques

7. Organisation centrale du système de santé

a) État :

- Gouvernement, parlement

b) Administrations sanitaires :

- Direction Générale de la Santé (DGS)
- Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS)
- Direction de la Sécurité Sociale (DSS)
- Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS)

c) Comités nationaux

- Structures de santé publique
- Instituts de recherche, de formation et d'éducation
- Organisation de la sécurité sanitaire

Organisation de la sécurité sanitaire

- Institut de Veille Sanitaire (InVS)
- Haute Autorité de Santé (HAS)
- Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM)
- Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)
- Etablissement français du sang (EFS)
- Agence de la biomédecine (ABM)
- Institut de radioprotection et sûreté nucléaire (IRSN)

Organisation de la sécurité sanitaire

■ InVS

- Surveillance de l'état de santé de la population
- Veille sanitaire
- Alerte
- Gestion des situations de crise

■ ANSM

- Accès équitable à l'innovation
- Sécurité des produits de santé

Organisation de la sécurité sanitaire

■ HAS

- Évaluation :
 - Intérêt : médicaments, dispositifs médicaux et actes professionnels
 - Remboursement
- Bonnes pratiques et bon usage des soins
- Recommandations professionnelles et guides de prises en charge
- Améliorer la qualité des soins
- Informer et veiller à la qualité de l'information médicale
- Certification des établissements de santé / Accréditation des médecins

Plan

1. Définitions
2. Objectifs d'un système de santé
3. Critères de qualité d'un système de santé
4. Structuration des établissements sanitaires
5. Structuration des établissements sociaux et médico-sociaux
6. Acteurs / Fonction Publique Hospitalière
7. Organisation Centrale du système de santé
8. **Organisation Régionale du système de santé**
 - a) Agences régionales de santé
 - b) Projet régional de santé
 - c) Plan stratégique régional de santé
 - d) Schéma régional de prévention
 - e) Schéma régional d'organisation des soins
 - f) Schéma régional d'organisation médico-sociale
9. Assurance maladie

8. Organisation Régionale du système de santé : Agences régionales de santé

■ ARS

- Organisation des soins
- Veille et sécurité sanitaire
- Adaptation des politiques nationales aux contextes régionaux :
 - Projet régional de santé (PRS)

8. Organisation Régionale du système de santé : Projet régional de santé

- Plan stratégique régional de santé
- Schéma régional de prévention
- Schéma régional d'organisation des soins
- Schéma régional d'organisation médico-sociale

8. Organisation Régionale du système de santé : Plan Stratégique Régional de Santé

- Évaluation des besoins de santé et de leur évolution
- Analyse de l'offre et de son évolution
- Objectifs fixés
- Coordination

8. Organisation Régionale du système de santé : Schéma Régional de Prévention

- Actions médicales ou non
- Prévention : vaccination, dépistage et éducation thérapeutique
- Activités de veille
- Orientations

8. Organisation Régionale du système de santé : Schéma Régional d'Organisation des Soins

- Offre de soins
- Objectifs retenus
 - Créations et suspensions d'activités / d'équipements matériels lourds
 - Transformations / Regroupements d'établissements

8. Organisation Régionale du système de santé : Schéma Régional d'Organisation Médico-Sociale

- Besoins de prévention / accompagnement / prise en charge médico-sociale
- Evolution / répartition de l'offre médico-sociale

Assurance maladie

- Régime général : travailleurs salariés
- Régime agricole : exploitants et salariés agricoles
- Régime social des indépendants : artisans, commerçants, industriels et professions libérales
- Nombreux autres régimes spéciaux : marins, mines, SCNF, RATP, EDF-GDF, Banque de France, Assemblée Nationale, régime des clercs et employés de notaire,...

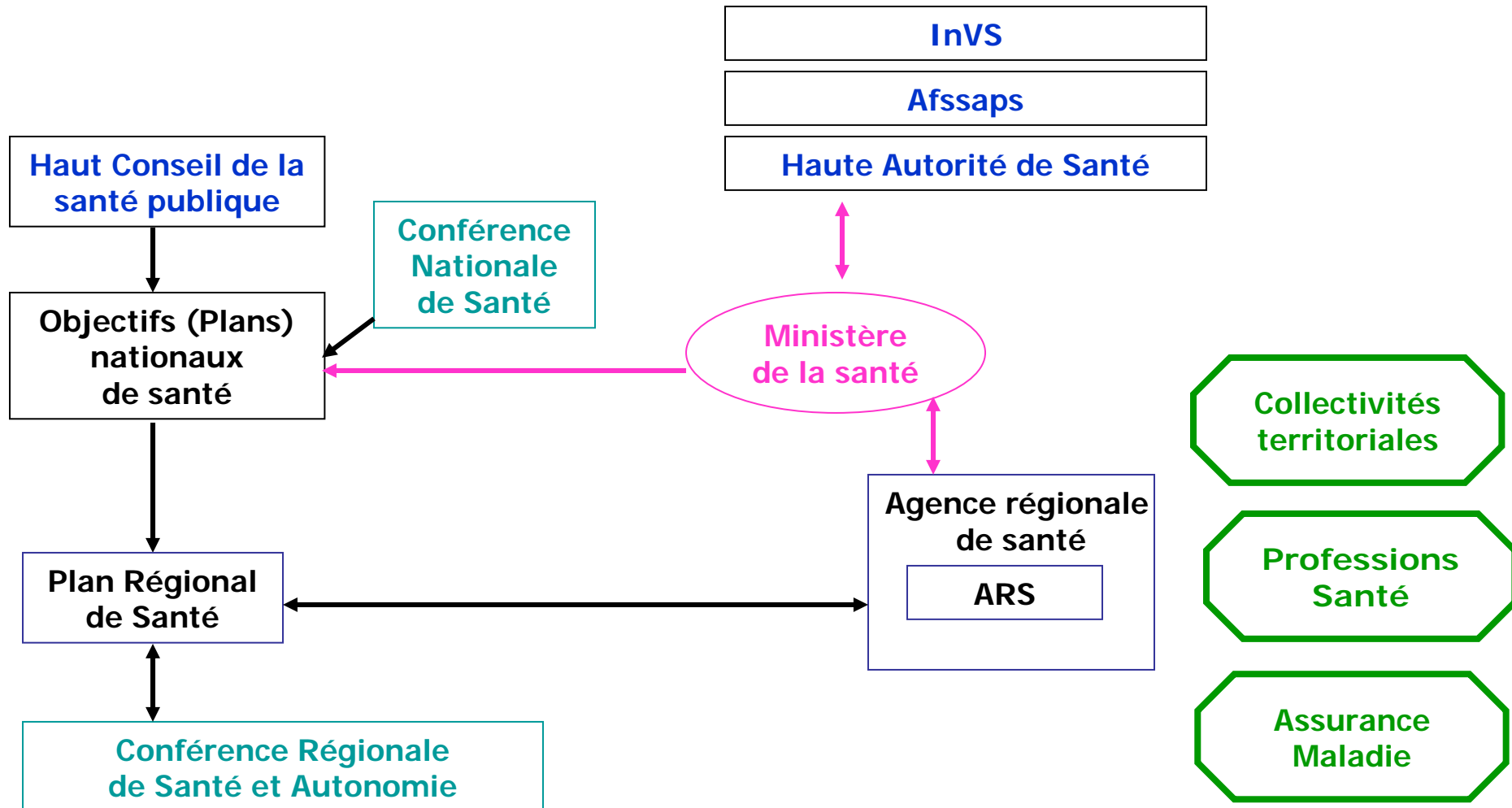
Assurance maladie : régime général

- Niveau national : Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS)
- Niveau régional : 16 Caisses d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail (CARSAT)
 - Missions : action sociale, prévention et tarification des risques professionnels
- Niveau départemental : 101 Caisses primaires d'Assurance Maladie (CPAM)
 - Principale mission : remboursement des actes

Assurance maladie : régime général

- Maladie : maladie, maternité, invalidité et décès
- Accidents du travail - maladies professionnelles
- Retraite : assurance vieillesse et veuvage
- Famille : allocations familiales, aides à la famille, au logement, RSA...
- Recouvrement : trésorerie de la sécurité sociale, encaissement des cotisations

Organigramme



Je vous remercie !...

- Pour en savoir plus :
 - www.ameli.fr
 - www.ansm.sante.fr
 - www.ars.sante.fr
 - www.has-sante.fr
 - www.hcsp.fr
 - www.inpes.sante.fr
 - www.invs.sante.fr
 - www.sante.gouv.fr